

Compte rendu du CDAS du 29 juin 2023

Etaient présents lors de ce CDAS :

M. Bianchini, Président du CDAS

M. Queyrou, (DDFiP – Service RH)

Mme. Lacroix, Déléguée départementale de l'Action Sociale

M. Lepage, DDETSPP 24 / CCRF

Les représentants des personnels :

Mme Labrousse, Mme Wloczysiak (titulaires) et M. Aufrère (suppléant avec voix délibérative), Solidaires Finances Publiques

Mme Hébrant (titulaire) et Mme Maciel (suppléant), FO

Mme Duval (titulaire) et Mme Pomier (suppléante), UNSA

En préambule du CDAS, lecture de la liminaire commune UNSA-FO :

Cette liminaire incrimine violemment notre syndicat Solidaires. Nous avons fait le choix de ne pas répondre immédiatement car le discours tenu était complètement hors de propos dans une instance.

Le Directeur n'a pas caché son sourire devant ce spectacle désolant. Les autres membres de la réunion sont restés sans voix.

Approbation du PV du 4 mai 2023

PV approuvé à l'unanimité.

Le Président en profite pour demander aux membres du CDAS s'ils seraient d'accord pour que les réunions soient éventuellement enregistrées. Personne ne s'oppose à cette proposition qui aiderait Mme LACROIX à faire ses Comptes Rendus.

Actions Locales 2023 :

- Sortie Accrobranche :

Celle-ci a eu lieu le samedi 24 juin à Vergt Aventure. Il y avait 27 participants (8 actifs et 19 enfants). Mme Lacroix indique que la journée a été très appréciée par les familles.

Un agent présent à cette sortie a fait remarquer à Mme LACROIX que le dimanche serait plus indiqué. Solidaires n'en est pas convaincu car le dimanche est souvent réservé aux visites dans les familles. Un questionnaire devrait être envoyé aux agents pour connaître leur préférence.

- Sortie Famille : Vote à l'unanimité

Cette sortie est prévue le samedi 23 septembre et prévoit une visite libre puis guidée du château de Castelnaud le matin et une visite libre des jardins de Marqueyssac l'après midi (avec un pique nique à amener par les familles pour le midi). La participation des agents devrait être de 7,50 euros par personnes pour les 2 sites.

- Sortie Retraités : Vote à l'unanimité

Cette sortie aura lieu le jeudi 28 septembre et comprend une balade en Gabarre à la Roque Gageac ainsi qu'un déjeuner à l'auberge des platanes. Le coût à la charge de chaque retraité sera de 15,50 € pour la journée.

Par ailleurs, Mme LACROIX nous a indiqué avoir réussi à récupérer les coordonnées de 148 retraités.

- Noël 2023 : Vote à l'unanimité

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 13 décembre au cabaret « chez Oliv » à Boulazac Isle Manoir (Spectacle de magie, atelier ballon, goûter et vin d'honneur).

Pour les enfants de 0 à 14 ans, le choix est donné aux parents entre les cartes E-cado ou un jouet (valeur de 40 € pour les 2 options) acheté auprès de Jouet Club en magasin ou à partir d'un catalogue numérique (ce prestataire s'engage à préparer les paquets cadeau et à les livrer sur le site du spectacle).

Les enfants de 15 à 18 ans bénéficieront d'une carte E-cado de 40 € également.

Mme LACROIX indique qu'il faudrait une personne pour jouer le rôle du Père Noël et 2 autres pour la distribution des cadeaux. Solidaires demande à ce que la direction envoie un mail aux agents du département pour trouver des volontaires.

- Utilisation d'un reliquat éventuel :

Mme LACROIX annonce que les E-cados non consommés en 2021 vont ré-abonder le budget 2023.

Solidaires rappelle une idée soulevée en Groupe de Travail : il faudrait envisager des cadeaux pour les naissances et/ou pour les départs en retraite. Cette question sera étudiée au dernier trimestre après les sorties pour avoir plus de visibilité sur le solde disponible.

Nouveautés de l'Action Sociale :

Mme LACROIX nous présente plusieurs nouveautés :

- Extension du dispositif CESA jusqu'à 14 ans et jusqu'à 17 ans (pour les enfants de famille monoparentale ou porteurs de handicap) à compter du 1^{er} juillet 2023.
- Création du chèque Sport Finances pour les 12-17 ans (sous conditions de ressources - 50 ou 80 €) à compter du 1^{er} juillet 2023.
- Aide au logement étudiant de 400 € à 500 € suivant la zone d'habitation.

Ces dispositifs seront détaillés prochainement dans des Mails envoyés par Mme LACROIX à l'ensemble des agents du département.

Solidaires demande si le versement d'une aide au logement étudiant ne risque pas d'entraîner la perte du SFT (quand l'étudiant a moins de 20 ans). Mr Queyrou va se renseigner.

Mme LACROIX évoque la réforme de la protection sociale complémentaire prévue pour 2025.

Cette réforme est en cours de négociation au Ministère et prévoit une prise en charge de l'employeur de 50 % de la part Mutuelle (la partie prévoyance n'est pas concernée).

Solidaires craint que malgré cette participation de l'employeur, les agents ne payent plus pour une moins bonne couverture santé.

Le Président propose que la MGEFI nous présente les principales modalités de cette réforme au prochain CDAS.

Restauration :

- RIA : Suite au COVID, la fréquentation a connu une forte baisse mais commence à remonter. Par ailleurs, le RIA subit d'importantes augmentations sur ses factures d'énergie. De ce fait, le CA du RIA a voté une hausse de 10 centimes sur le coût d'admission qui passe à 3,50 € au 1^{er} juin.

- Bergerac :

La convention sera maintenue avec le Passé Simple.

Toutefois, cette offre de restauration n'est utilisée que par 10 % des agents du site de Bergerac. Le CDAS, via la déléguée à l'Action Sociale, cherche donc une solution complémentaire afin de satisfaire une majorité d'agents. Ainsi, la déléguée a transmis au Secrétariat Général 2 autres solutions de restauration (le Collège Henry IV ou le Lycée des métiers).

Le dossier est pour l'instant étudié par le Secrétariat Général sachant que ce dernier privilégie toujours une offre de restauration par rapport aux tickets restaurant.

- Sarlat :

Le départ à la retraite au mois d'août de l'agent berkani et la démission actée du bureau de l'association gérant le restaurant vont entraîner l'arrêt de l'offre actuelle le 7 août 2023.

Sabine LACROIX a pris contact avec 2 établissements de Sarlat (le collège privé St Joseph et le restaurant privé « bistro de l'octroi »). Après étude, le Secrétariat Général a opté pour le « bistro de l'octroi » avec 2 formules au choix (entrée + plat + dessert ou plat + entrée ou dessert). Les agents de Sarlat devraient pouvoir prendre leur repas dans ce restaurant à compter du 8 août prochain.

La prochaine réunion du CDAS est prévue le lundi 16 octobre 2023

Vos représentants Solidaires

Nadine WLOCSYSIAK
Sandrine LABROUSSE
Nicolas AUFRERE